

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire  
du 18 février 2023  
Exercice 2022 Theilaïa N° 21

*L'an deux mille vingt trois, le samedi 18 février 2023, à 18h00, les membres de l'association « Theilaïa international » dont le siège social est situé au 9, petite rue des Feuillants - 69001 LYON se sont réunis au siège, sur la convocation en date du Samedi 23 janvier 2021, en assemblée générale ordinaire.*

*Cette assemblée générale ordinaire avait été préalablement convoquée pour le samedi 4 février 2023, mais le quorum exigé par l'article 8 des statuts n'ayant pas été atteint, une nouvelle assemblée a dû être convoquée. Aux termes de l'article 8 des statuts, « celle-ci délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés ». En conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre les décisions suivantes.*

*Le président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant*

- ✓ *Compte Rendu d'Activité*
- ✓ *Rapport Moral et Financier et approbation des Comptes*
- ✓ *Renouvellement du conseil d'administration et/ou élection de nouveaux membres du conseil d'administration*
- ✓ *Ratification du renouvellement du bureau et/ou de l'élection de nouveaux membres du bureau par le Conseil d'Administration*
- ✓ *Questions diverses*

## Compte Rendu d'Activité janvier 2022 à décembre 2022

### Rencontre pédagogique et artistique

THEILAÏA 21<sup>e</sup> édition du 13 au 17 juillet 2022 à l'Académie de Ballet Nini Theilade et Scène Formation à Villeurbanne.

- 179 inscrits
- 13 professeurs
- 6 pianistes

Le stage est organisé dans l'objectif de favoriser les échanges et les rencontres autour de projets pédagogiques, culturels et artistiques, placés sous la direction d'intervenants de renommée internationale. Il permet d'accueillir des stagiaires venus divers horizons chaque année.

### 1 - Rapport moral 2022

L'objectif de l'association est le développement d'actions culturelles et son activité principale est donc l'organisation du stage Theilaïa. Les valeurs véhiculées par le stage et les actions de l'association sont :

- L'excellence : par le biais des professeurs invités, leur renommée comme danseuses et danseurs mais aussi comme pédagogues.
- Le vivre ensemble : nous favorisons l'absence d'esprit de compétition, l'entraide entre les stagiaires, une ambiance familiale et une émulation positive pour que chacun trouve sa place.
- Rendre accessible le stage à tous. Nous soutenons une mixité des talents en offrant des forfaits de cours aux lauréats de Concours de danse en France et à l'étranger

Un des objectifs de l'association est de « rendre accessible à tous l'art de la danse » pour cela nous avons plusieurs pistes de développement possibles. En effet, l'accessibilité peut se décliner de plusieurs manières :

- ✓ Accès à tous les danseurs quel que soit le niveau. Tous les publics sont bienvenus, il n'y a pas d'audition ni de sélection des stagiaires.
- ✓ Accès à tous en fonction des revenus. Les tarifs n'ont quasiment pas été modifiés depuis de nombreuses années. Notamment le « forfait illimité » n'a pas été augmenté il est de 450 € depuis 2015, et l'internat vient de passer de 400 € à 450 €
- ✓ Poursuivre de rendre accessible le stage aux adultes amateurs lors du cours du soir.

---

✓ Poursuivre d'offrir des stages pour permettre à des jeunes prometteurs de bénéficier d'une formation de très haute qualité.

L'hébergement est un poste important des dépenses. En 2023, nous avons pu héberger nos stagiaires à l'internat du Lycée Don Bosco.

La communication doit se poursuivre simplement par le bouche à oreille, la page Facebook et instagram. Seule la revue Danser est conservée.

Une page plus détaillée a été mise en place sur une page du site de l'Académie. Le budget ne permettant pas de développer un site spécifique.

Des demandes de renseignements passent par la page facebook. Le nombre de « j'aime » augmente mais il faut encore plus de partages pour développer la communication.

#### Pour pérenniser le stage

Renouveler l'équipe pédagogique en prenant des noms d'étoiles actuelles pas encore mis en place compte tenu du fait que nous n'avons toujours pas récupéré les locaux du CNSMD.

#### Communication

- Utiliser les moyens de communication porteurs en parlant des anciens élèves de Theilaïa qui ont maintenant un parcours de danseur renommé : Valentine Colasante Etoile de l'Opéra de Paris, Germain Louvet Etoile de l'Opéra de Paris, Emilien Rivoire Miami City Ballet, Lydie Varheiles Sujet à l'Opéra de Paris, Guyonn Auriau Martha Graham danse Compagny, Léa Thomasson Marinsky Ballet, Carl VAN GODTSENHOVEN , Héloïse Bourdon étoile de l'Opéra de Paris, Virginie Baiet Dartigalongue Soliste Opéra de Toulouse, Coralie Aulas Opéra National de Bordeaux Swedish Ballet, Adèle Behlem Opéra de Paris, Mathilde Labe Ballet Bejart, Lazard Huet CCNR Rillieux la Pape, Mathieu Botto Coryphe Opera de Paris
- Communiquer sur les cours adultes pour conserver l'accessibilité du stage pour tous

#### Tarifs

Stage gagné : continuer à communiquer sur les concours qui permettent de gagner les stages et bourse d'étude

#### Les plus du stage : Photos

Possibilité de faire des Photos afin de constituer un book pour les auditions.

#### Les stages offerts en 2023

Professeurs et organisateurs :

Les organisateurs prennent 1 ou 2 cours par jour

Elèves : (5 en 2019)

Délia Pelagatti, Eva Caecilia Gutierrez (DK), Nina Raynaud, Sacha Svane (DK), Denise Lecomte

## 2 - Rapport financier Theilaïa N° 21 en juillet 2023

Ce rapport ne met en avant que les postes essentiels le détail est contenu dans le grand livre fournit par le cabinet d'expertise comptable CLGO Consultant sur l'année civile 2020.

Theilaïa 19<sup>e</sup> édition 10 au 14 juillet 2023.

- **Résultat**

Bilan		2021	2020	2019	2018	2017
	-28 671 €	18 888 €	-9 155	2 984 €		

- **Les produits**

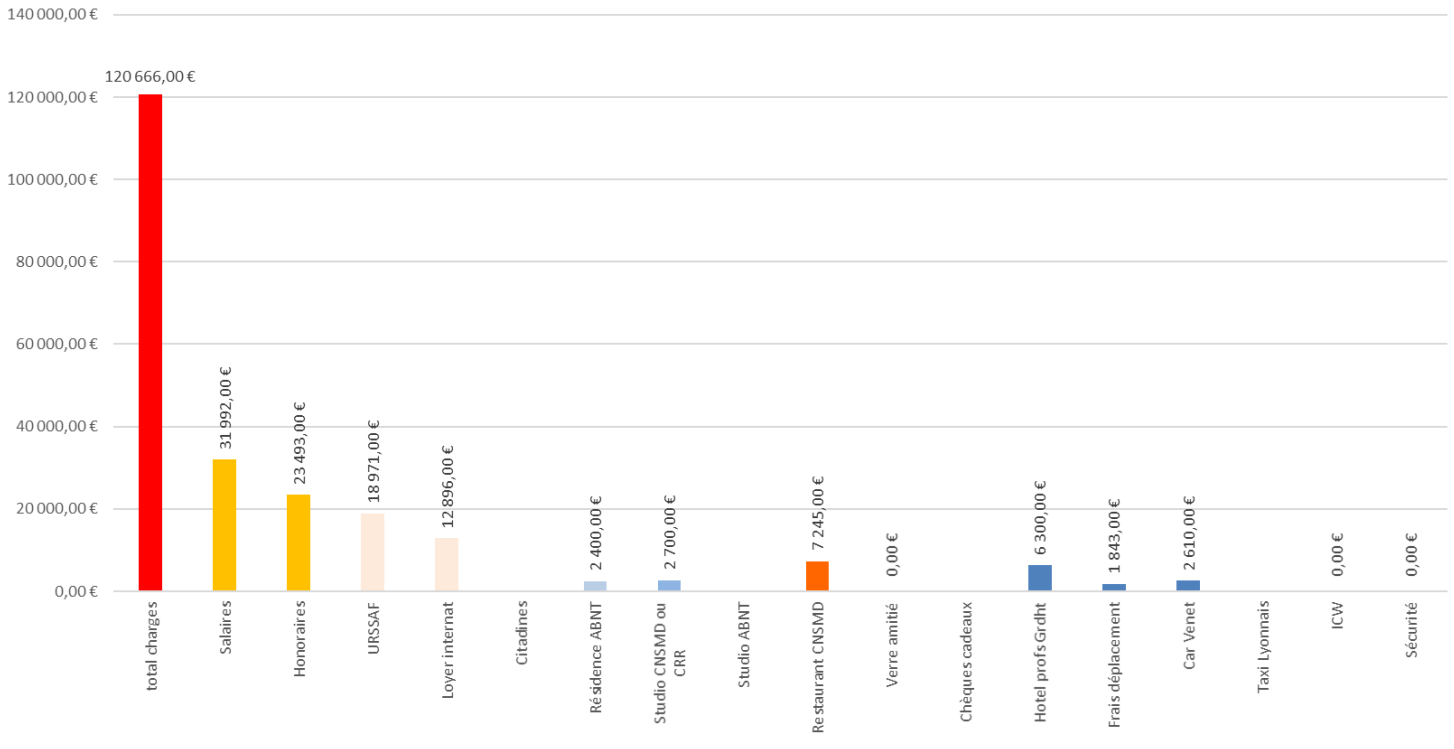
	2022	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Total Produits</b>	<b>93065</b>	<b>115264</b>	<b>-686 €</b>	<b>142 463 €</b>		
Cours hébergement +			47 323 €	142 928 €	141 096 €	96 421 €
Sponsor (Coppélia)	1 600 €	1 600 €	1 600 €	2 250 €	1 550 €	
Crédit Mutuel				700 €		
Taxis lyonnais				Accueil en gare offert	Accueil en gare offert	Accueil en gare offert
Bistrot de Lyon				Repas profs offert	Repas profs offert	Repas profs offert
Remboursement Suite annulation stage			48 009 €	2 715 €		
Impayés				0 €		

- ❑ Produits des cours de danse. Le détail est annexé dans le grand livre réalisé par l'expert comptable CLGO.
- ❑ Partenaires financier en 2023 toujours Coppélia et Leon Van den Berg
- ❑ Partenaires offrant des prestations gratuites : Isabelle Damiano, Taxis Lyonnais
- ❑ Aucune subvention demandée bien que le CRR dépende de la région et de la ville
- ❑ Partenaire communication Danser, Dance Art Production

• Les charges

Total charges	2022	2021	2020	2019	2018	2017
					93,1%	90,5 %
	120 666 €	96 191 €	7 725 €	139 479 €	131 348 €	96 421 €

Principales Charges 2022



- ❑ Autres frais (Bancaire, entretien, pharmacie, papeterie, site, revues de danse, envoi postaux, Honoraire comptable etc,) détaillés dans le grand livre
- ❑ Pas d'assujettissement à la TVA
- ❑ Habilitation de déductibilité pour don
- ❑ Pas d'impôt sur les sociétés

### 3 - Réélection des membres du Conseil d'Administration

Selon les statuts régissant l'association « Theilaïa international », les membres du conseil d'administration ont été élus pour 3 ans renouvelables par tiers chaque année.

Le conseil d'administration ayant été élu lors de l'assemblée générale constitutive du 27 novembre 2014, il y a lieu de renouveler le tiers de ses membres.

Ont quitté le conseil d'administration en 2023: Marie-Christine MONNET

Sont réélus à l'unanimité :

Brigitte BARJON LOPEZ, Marie-Sabrine DELAYE, Laurent DOUCHET, Patricia JOUVENNE, Isabelle MARION, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD, Richard SPINAZZE

Jean Louis GOUNON, Sylvie BARRIOZ, Nicolas DANGLA, Françoise GROLLIER, Nastassja KORISCHI, Magali MOUNES, Anne Sophie PIELJAK MILKO

Le Conseil d'Administration est donc composé comme suit :

Richard SPINAZZE, Isabelle MARION, Jean Louis GOUNON, Brigitte BARJON LOPEZ, Sylvie BARRIOZ, Nicolas DANGLA, Marie-Sabrine DELAYE, Anne Sophie DESCHAUMES, Cécile DESSAPT, Laurent DOUCHET, Aurélie FRAPPAZ, Françoise GROLLIER, Patricia JOUVENNE, Nastassja KORISCHI, Marie-Christine MONNET, Magali MOUNES, Anne Sophie PIELJAK MILKO, Anne-Marie RESPAUD DOUCHET, Delphine RIAUD.

Richard SPINAZZE (président), Isabelle MARION (secrétaire), Jean Louis GOUNON au poste de trésorier ont été maintenus dans leur fonction de membres du bureau,

## 4 - Questions Diverses

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont à l'ordre du jour :

### Première résolution

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### Deuxième résolution

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

### Troisième résolution

Le conseil d'administration a élu de nouveaux membres, Le président et le secrétaire sont maintenus dans leur fonction au sein du bureau. Un nouveau trésorier a été élu.

### Quatrième résolution

L'adhésion annuelle est maintenue à 50 €, qui correspondent aux frais de dossiers non remboursables et intégrés au montant du stage.

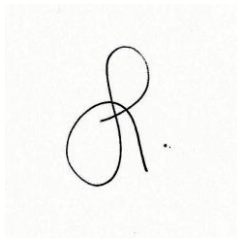
La prochaine AG sera convoquée en février 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le président et le secrétaire.

Le Président :

Richard SPINAZZE



Le Secrétaire :

Isabelle MARION

